



**IME « Les Glycines »**

19, rue du Maréchal Joffre

67500 HAGUENAU

03.88.73.31.40

[accueil.ime-glycines@arsea.fr](mailto:accueil.ime-glycines@arsea.fr)

Pôle Handicap et Insertion

**2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES**

**L'ACTIVITE**

|   | 2022  | 2023  | 2024   |
|---|-------|-------|--------|
| AGREMENT*                                 | 42    | 42    | 42     |
| JOURNEES PREVISIONNELLES                  | 7842  | 7832  | 7744   |
| JOURNEES REALISEES                        | 7520  | 7750  | 7888   |
| ECARTS                                    | -322  | -82   | 144    |
| EFFECTIF AU 31 DECEMBRE                   | 44    | 46    | 49     |
| TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE         | 95.89 | 98,95 | 101.86 |
| NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE | 50    | 52    | 54     |

**1. EDITORIAL**

L'année 2024 est celle des jeux olympiques ! L'ensembles des jeunes y ont largement été sensibilisés par les professionnels.

Cette année a également été marquée par des mouvements de professionnels réguliers et inédits.

Un poste de cadre intermédiaire à temps plein à l'IME a été créé, ce qui a permis ainsi de déployer un cadre pour l'IME et un cadre pour le SESSAD.

Malgré des mouvements les professionnels l'activité s'est quasi maintenue. Les problématiques de gestion de l'activité en lien avec l'absentéisme des bénéficiaires persistent. Ce problème ne trouve pas de solution dans la mesure où nous n'avons aucun moyen d'infléchir les décisions parentales.

L'informatisation du dossier de l'utilisateur a débuté par la formation des professionnels dès juillet 2024. L'équipe s'est progressivement saisi de ce logiciel depuis octobre 2024.

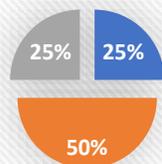
**MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)**

**ENTREES**

Provenance = prise en charge antérieure

| ADMISSIONS - PROVENANCE                 | NOMBRE   | %           |
|---|----------|-------------|
| Pas de prise en charge                  | 0        | 0%          |
| Milieu ordinaire                        | 0        | 0%          |
| CAMSP                                   | 0        | 0%          |
| CMPP                                    | 0        | 0%          |
| EEAP                                    | 0        | 0%          |
| IEM                                     | 0        | 0%          |
| IES                                     | 0        | 0%          |
| IME                                     | 0        | 0%          |
| ITEP                                    | 0        | 0%          |
| SESSAD                                  | 2        | 25%         |
| Autres ESMS                             | 0        | 0%          |
| Service de psychiatrie infanto-juvénile | 4        | 50%         |
| Professionnels paramédicaux libéraux    | 2        | 25%         |
| <b>TOTAL ADMISSIONS</b>                 | <b>8</b> | <b>100%</b> |

## Admissions - Provenance



■ SESSAD  
■ Service de psychiatrie infanto-juvénile  
■ Professionnels paramédicaux libéraux

## SORTIES

| SORTIES - ORIENTATION   | NOMBRE   | %              |
|---|----------|----------------|
| Sorties par décès   | 0        | 0,00%          |
| Sorties par hospitalisation                                       | 0        | 0,00%          |
| Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire              | 0        | 0,00%          |
| Sorties suite à une réorientation vers un autre éts médico-social | 5        | 100,00%        |
| <i>Dont Foyer d'hébergement</i>                                   | 0        | 0,00%          |
| <i>Dont Foyer de vie occupationnel</i>                            | 0        | 0,00%          |
| <i>Dont Foyer d'accueil médicalisé (FAM)</i>                      | 0        | 0,00%          |
| <i>Dont Maison d'accueil spécialisé (MAS)</i>                     | 0        | 0,00%          |
| <i>Dont autre IME</i>   | 0        | 0,00%          |
| <i>Dont autre ESMS</i>  | 0        | 0,00%          |
| Sorties vers une autre destination                                | 0        | 0,00%          |
| <b>TOTAL SORTIES</b>  | <b>5</b> | <b>100,00%</b> |

Les 5 sorties ont été orientées vers un ESSMS, à savoir un IMPro. Cependant au 31/12/24, nous pouvons relever que 15 jeunes sont maintenus faute de place en IMPro. 7 jeunes auront 14 ans en 2025 et se rajouteront à la cohorte des 15 sortants.

## 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

### 3.1 Vie de l'établissement

La moyenne d'âge des bénéficiaires poursuit son ascension, ce qui a une incidence sur les activités qui leur sont proposées au quotidien. Celles-ci répondent partiellement à leurs aspirations et à leurs besoins de pré-professionnalisation.

D'autre part nous relevons une augmentation des troubles importants du comportement et de la violence verbale mais aussi physique ; tant vers les bénéficiaires que vers les professionnels.

L'équipe poursuit la dynamique d'ouverture vers l'extérieur. En effet par l'intermédiaire de la municipalité de Haguenau, des jeunes ont pu se rendre à Paris pour assister à des finales paralympiques lors des JO.

Un défi a été atteint par les jeunes de l'IME sous la direction de la professeure d'EPS : ils ont marché 2024 km de juin 23 à juin 24, et ce avant l'ouverture des JO.

Le groupe de djembé Foli Kan s'est produit à trois reprises sur sollicitation de la municipalité de Haguenau. Ils ont joué lors de l'humour des notes, lors du festival du houblon et sur le parcours de la Haguenauvienne, course à pied rose de la ville de Haguenau.

Au courant du mois de novembre 2023, se déroulait le grand concours 2023 de la jeune Photographie organisé par le festival « Strasbourg Art photography » et le Club Européen Art et Entreprise : « un sujet au choix sous trois angles différents »,

Au côté de plusieurs centaines d'autres jeunes de 8 à 18 ans et de toutes nationalités, plusieurs jeunes de l'IME y ont participé encadrés par leur enseignante. Eléa Jacquot a eu la joie d'apprendre qu'elle faisait partie des gagnants dans la catégorie des 12-15 ans.

### 3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

Un lien étroit est maintenu avec l'IMPRO de Harthouse afin de fluidifier le parcours des bénéficiaires. Des visites sur site sont programmées pour les futurs sortants, ainsi que des temps d'immersion de 8 à 15 jours avant admission.

Des échanges ont également été menés avec l'APHVN afin d'identifier les jeunes qui pourraient relever d'une admission potentielle.

### 3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

Des séances de VAI (Vie Affective et Intime) et VAIS (Vie Affective Intime et Sexuelle) sont systématisées pour tous les bénéficiaires présents selon leur niveau de développement.

La prévention bucco-dentaire se poursuit en interne avec le brossage de dents systématique à midi.

Les gestes barrières sont acquis. Une campagne a été menée en interne par l'infirmière et l'équipe éducative afin de faire face aux diverses épidémies (grippe, gastro-entérite, rhume, ...)

Une sensibilisation aux conduites addictives aux jeux vidéo ainsi qu'à l'utilisation des réseaux s'est d'autant plus imposée au vu de l'âge des bénéficiaires. Les gendarmes de la maison de Protection des familles sont intervenus et les parents ont également pu assister à une réunion d'information.

21 jeunes (43%) bénéficient d'activités favorisant le bien-être physique et psychique au regard de leurs besoins : équithérapie, médiation animale avec chien, yoga.

Les modalités de choix des activités sportives ont été modifiées. En effet, ce choix est soumis aux bénéficiaires qui décident les activités sportives qu'ils souhaitent pratiquer au regard des propositions faites par la professeure d'EPS. Ceci répond au besoin d'autodétermination des bénéficiaires.

### 3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Dans la perspective de construction d'un IME école avec l'école Vieille Ile de Haguenau, une visite d'un IME école pilote a été organisée par la direction de l'IME. Des représentants de la ville ont été invités et ont accompagné la direction et l'enseignante interne de l'IME à Maîche dans le Haut-Doubs afin de rencontrer la directrice de l'ESSMS et le directeur de pôle (DAME de la Fondation PLURIEL).

La collecte des déchets alimentaires engagée en 2023 avec les sociétés « Les beaux déchets » et « APOIN » (structure d'insertion par l'activité économique) s'est poursuivie en 2024.

Cette collecte a permis à l'équipe pluri professionnelle d'œuvrer pour un projet commun réunissant cuisinier, agents d'entretien, équipe éducative et paramédicale. Ils ont pu sensibiliser les bénéficiaires aux gestes de tri des bio déchets.

## 4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

### 4.1 Pilotage et de la démarche

Un COPIL Qualité a été mis en place à la rentrée 2024 et s'est réuni à deux reprises. Ce COPIL pluri-professionnel réunit l'IME et le SESSAD.

De même une journée commune avec les équipes de Colmar a été organisée par les 2 directions en collaboration avec le service qualité de l'ARSEA. Cette journée de travail avait pour objectif d'informer sur l'évaluation externe de 2025 et d'initier une harmonisation des pratiques.

### 4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

L'équipe a été formée au logiciel SILAO au cours de la deuxième partie de l'année 2024. Son utilisation effective se développe.

L'utilisation du logiciel MS Qualité est effective. Les professionnels sont régulièrement informés et sensibilisés à son utilisation. Tant pour les FEI que pour les RBPP par exemple.

Les fiches travaux sont systématiquement renseignées via le logiciel. Cela permet une gestion et un suivi des travaux réalisés.

### 4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

L'équipe Mobile Ressource a été sollicitée et interviendra pour aider à réfléchir sur les pratiques afin de les adapter aux situations de violence.

Des temps de réflexions cliniques sont organisés tant sur le site de Haguenau que sur celui de Wissembourg. A Haguenau, la psychologue et le psychiatre sont présents. A Wissembourg ils interviennent lorsque besoin, mais le temps budgété pour chacun reste insuffisant. Des compte-rendu sont formalisés.

Des GAP sont planifiés toutes les 6 semaines. En terme d'organisation tous les moyens sont mis en œuvre afin que chaque professionnel puisse y participer. L'équipe du SESSAD vient en renfort dans ce cadre.

Le PPRM a fait l'objet de réflexions et a été formalisé en 2024. Sa mise en œuvre sera débutée en 2025.

#### 4.4 Gestion des risques

- **Gestion des événements indésirables**

Nous déplorons 1 EIG en janvier 2024. Dans le groupe bleu une enfant a été gravement brûlée au mollet.

Suite à l'accident les parents ont été soutenus et rencontrés à plusieurs reprises par la direction et le médecin. Des visites à domicile ont été mises en place pour poursuivre l'accompagnement de l'enfant.

Par ailleurs cet incident a fait l'objet d'un RETEX. De plus, des travaux d'aménagement de l'espace ont été réalisés en lien avec le CRA afin d'assurer la sécurité tout en répondant aux particularités TSA des enfants accueillis dans ce groupe.

Le fait concernant la brûlure d'une enfant sur site a particulièrement marqué l'équipe. La situation a été reprise en équipe et les réflexions ont porté sur les actions à entreprendre pour que ce type d'événement ne se reproduise. L'équipe a été sensibilisée aux risques pouvant intervenir lors des PEC. Des temps d'échange entre professionnelles se font hors présence enfant.

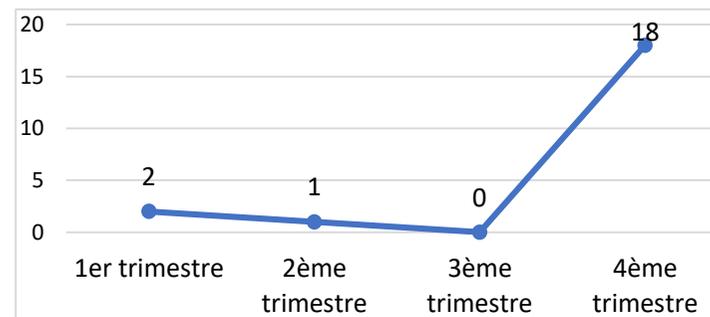
Des actions correctives ont été réalisées. Les radiateurs ont été protégés par des caches radiateurs. Les raccords d'entrée des radiateurs et certains robinets thermostatiques sont inaccessibles et protégés par des mobiliers.

Rapport d'activité 2024 – *IME « Les Glycines »*

Les robinets thermostatiques sont protégés par de la mousse adaptée, les conduites d'arrivée du circuit de chauffage sont protégées par des isolants. Le groupe de vie a été réaménagé, repeint et sécurisé.

Les parents de l'enfant ainsi que ceux des autres enfants du groupe se disent rassurés et apaisés. Ils témoignent de leur satisfaction d'un tel accueil pour leurs enfants au quotidien.

20 EI ont été signalés en 2024. Les domaines de signalement sont : Violences physiques bénéficiaires sur bénéficiaires / violences physiques bénéficiaires sur professionnelles / atteinte à l'intimité



Depuis la rentrée 2024-2025 nous constatons une très nette augmentation des événements indésirables signalés. Cette augmentation est multifactorielle.

D'une part l'équipe de direction a sensibilisé l'équipe à la déclaration d'événements indésirables et sur sollicitation l'équipe de direction accompagne dans l'élaboration de ces fiches d'EI. D'autre part le déploiement de MS Qualité permet la centralisation de tous les EI. La journée pédagogique du mois d'octobre a permis de croiser les regards et les pratiques sur la gestion des EI.

Un jeune présente beaucoup plus de troubles du comportement (violences physiques) depuis la rentrée 2024-2025.

Un conflit récurrent a eu lieu entre deux jeunes du même groupe de vie, ce qui a également contribué à l'augmentation des incidents.

- **Gestion des plaintes et réclamations**

Aucun fait n'a fait l'objet de dépôt de plainte.

En revanche pour ce qui est des plaintes et réclamations qui pourraient être faites, potentiellement il y aurait des soucis au niveau des transports. La gestion des plaintes et réclamations va être clarifiée en 2025 pour que chacun sache comment faire remonter les éléments.

#### 4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Une professionnelle de l'IME et du SESSAD, formée au tutorat, a formalisé la démarche d'accueil dans nos structures précisément. Cette démarche, en direction des nouveaux professionnels et des stagiaires, permet de proposer un parcours d'intégration et de favoriser le développement des compétences. Elle a été communiquée aux deux équipes et l'évaluation est à mettre en œuvre.

#### 4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Les parents sont systématiquement présents lors des réunions de synthèse et d'ESS. Les objectifs sont co-construits.

Des élections des représentants des bénéficiaires ont été organisées en novembre 2024. Jusqu'à présent, les bénéficiaires volontaires étaient présents aux réunions du CVS, ce qui implique que les représentants pouvaient être différents pour chaque réunion.

9 enfants se sont portés candidats pour les élections des représentants des enfants au CVS, soutenus par la cadre et l'enseignante.

Au 1er tour, il y avait une égalité de voix pour deux candidats. Un 2ème tour a permis de départager l'ensemble des candidats restants. Il s'agissait là d'un bel exercice permettant l'apprentissage de la citoyenneté.

Le COPIL qualité est pluri-professionnel et réunit l'IME et le SESSAD

Dans le cadre de la négociation du CPOM, des parents et des bénéficiaires ont été sollicités pour participer aux réflexions. En effet, un représentant des parents au CVS, ainsi que trois jeunes se sont rendus à des temps d'échange inter IME, accompagnés par des professionnels.

- **Autres aspects de la gestion des risques**

Des actions de prévention du risque infectieux sont menées par l'infirmière (gestes barrières, prévention bucco-dentaire).

Les affichages réglementaires sont en place, dont ceux relatifs à Vigipirate par exemple. Les professionnels y sont régulièrement informés.

## 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

|                  | TOTAL        | Encadrement | Administratif | Educatif     | Para médical | Médical     | Services Généraux |
|------------------|--------------|-------------|---------------|--------------|--------------|-------------|-------------------|
| CDI              | 17,64        | 1,99        | 1,40          | 10,18        | 1,05         | 0,11        | 2,91              |
| CDD temporaire   | 1            | 0           | 1             | 0            | 0            | 0           | 0                 |
| CDD remplacement | 0,80         | 0           | 0             | 0,80         | 0            | 0           | 0                 |
| Contrats aidés   | 1            | 0           | 0             | 1            | 0            | 0           | 0                 |
| Maitres          | 3,20         | 0           | 0             | 3,20         | 0            | 0           | 0                 |
| <b>TOTAL</b>     | <b>23,64</b> | <b>1,99</b> | <b>2,40</b>   | <b>15,18</b> | <b>1,05</b>  | <b>0,11</b> | <b>2,91</b>       |

En termes de ressources humaines, l'année 2024 a été marquée par des mouvements de professionnels réguliers et inédits.

Un poste de cadre intermédiaire à temps plein à l'IME a été créé, ce qui a permis ainsi de déployer un cadre pour l'IME et un cadre pour le SESSAD. L'intérêt de cette modélisation n'est pas à argumenter puisqu'elle se justifie de fait.

Les formations en lien avec les TND se poursuivent.

## 6. CONCLUSION

2025 sera à nouveau une année riche et dense.

Les réflexions concernant les constructions se poursuivront.

Les travaux ont démarré à Wissembourg fin 2024 et avancent rapidement.

Pour Haguenau, l'enjeu sera de co-construire un IME/école qui répondra aux besoins de tous les enfants et jeunes accueillis sur le site, et répondant aux missions de l'école comme de l'IME et du SESSAD. L'inclusion est au cœur de ce projet.

L'évaluation externe est programmée pour début octobre 2025.

Un projet a été proposé à l'ARS dans le cadre des AMI en référence aux 50000 solutions. Le projet a pour objectif de renforcer les accompagnements des enfants et adolescents TSA présentant des troubles importants du comportement, de déployer des solutions innovantes et adaptées aux besoins des publics actuels, tout en proposant une extension de 15 places.